



L'Adonis d'été *Adonis aestivalis* - Boromir



Statut de conservation de la flore vasculaire des Hauts-de-France

[Nombre d'espèces de plantes vasculaires menacées dans les Hauts-de-France & Nombre d'espèces de plantes vasculaires disparues depuis le début des inventaires dans les Hauts-de-France]

La flore vasculaire des Hauts-de-France présente actuellement un faible taux de menace (13,3 %) mais on dénombre déjà 132 espèces indigènes* disparues au cours du xx^e siècle (8,8 %) dont une part importante de plantes messicoles*.

Contexte

Au sein de la flore, les plantes dites « vasculaires » regroupent l'ensemble des fougères et des plantes à graines ou à fleurs. En 2018, le risque de disparition de l'ensemble de la flore vasculaire de France métropolitaine a été évalué¹. Après un examen de la situation de chacune des 4 982 espèces de plantes indigènes recensées sur le territoire national, les analyses montrent que 421 espèces sont menacées (soit 8,4 %) et 321 autres quasi menacées, soit 15 % au total.

L'évaluation des statuts de menace d'une Liste rouge* permet d'identifier le statut de conservation et de fournir une base cohérente pour orienter ou prioriser les politiques et les stratégies d'action. Elle permet également de hiérarchiser les espèces en fonction de leur risque de disparition et, enfin, elle offre un cadre de référence pour surveiller les évolutions, sensibiliser sur l'urgence et l'étendue des menaces qui pèsent sur la biodiversité et inciter tous les acteurs à agir en vue de limiter le taux d'extinction des espèces.

Méthode

L'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN)* a élaboré une méthode mondiale grâce à laquelle chaque espèce ou sous-espèce peut être classée dans l'une des catégories de la Liste rouge en fonction de son risque de disparition de la région considérée.

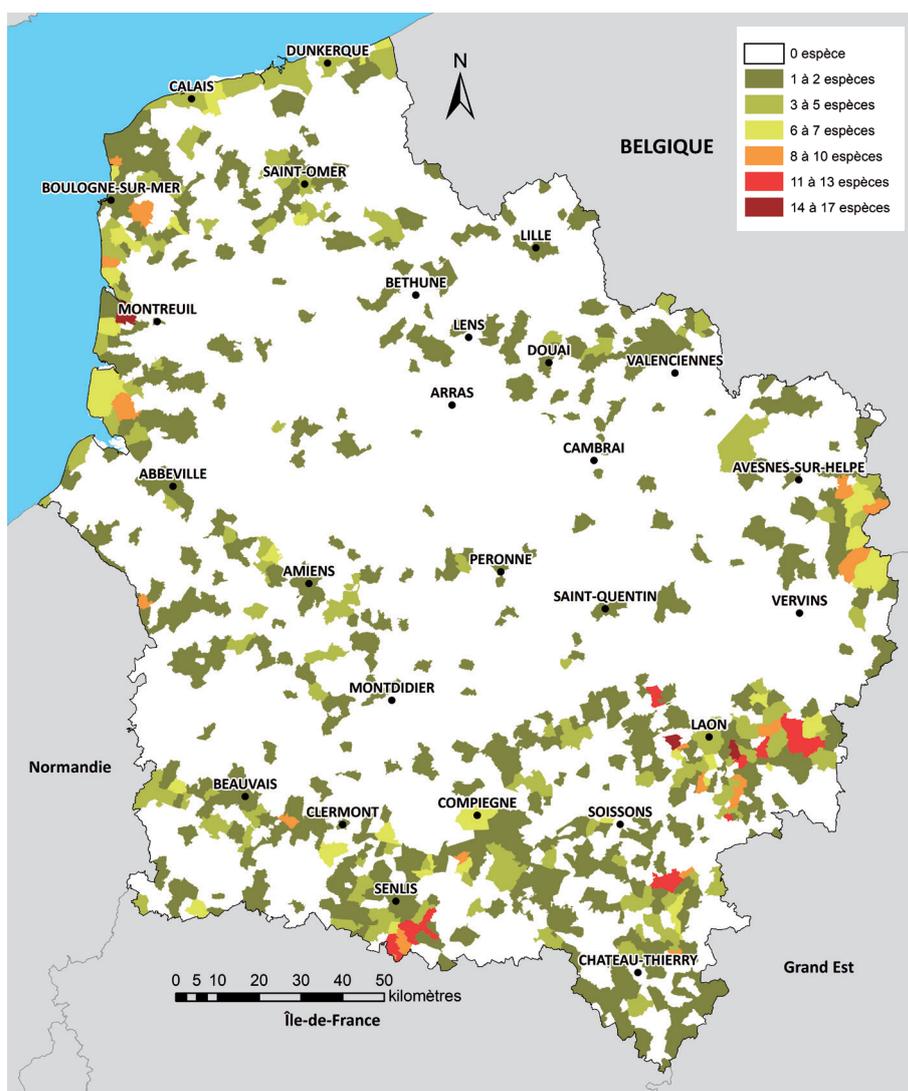
La méthode s'appuie sur cinq critères d'évaluation. Ces critères reposent sur différents facteurs biologiques associés au risque d'extinction, comme la taille de la population de l'espèce, son taux de déclin, son aire de sa répartition géographique et son degré de fragmentation*. En confrontant la situa-

tion de chaque espèce aux différents seuils quantitatifs fixés pour chacun des cinq critères, on définit si elle se classe ou pas dans l'une des catégories d'espèces menacées (CR, EN et VU). Le niveau de connaissance de l'espèce et donc la quantité de données disponibles est également pris en compte.

La flore vasculaire des Hauts-de-France a fait l'objet d'une évaluation collégiale sous la coordination du CBNBL. La Liste rouge a été validée en juin 2018 par le Conseil scientifique régional du patrimoine naturel (CSRPN) et labellisée par l'UICN en mai 2019.

Code	Intitulé	Signification	Catégories de risques d'extinction définies par l'UICN
EX	Éteint	Espèces disparues	Espèces disparues
EW	Éteint à l'état sauvage		
RE	Éteint au niveau régional		
REw	Éteint à l'état sauvage au niveau régional		
CR*	En danger critique d'extinction (non revu récemment)	Espèces menacées	Espèces menacées
CR	En danger critique d'extinction		
EN	En danger		
VU	Vulnérable		
NT	Quasi menacé	Espèces à surveiller	
LC	Préoccupation mineure	Espèces non menacées	
DD	Insuffisamment documenté	Menaces indéterminées	
NA	Non applicable	Critères non applicables	
NE	Non évalué	Non évaluées	

Résultats

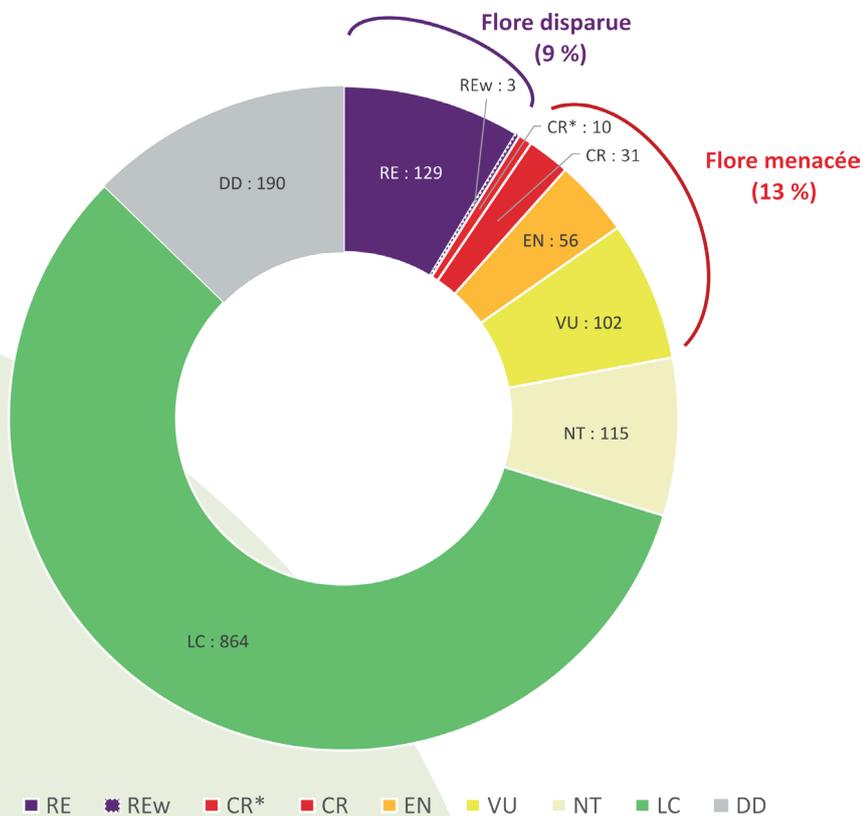


Répartition communale de la flore menacée régionale des Hauts-de-France
(Source : CBNBL 2019)

Tous statuts d'indigénat confondus, les Hauts-de-France comptent 2 360 espèces de plantes sauvages mais toutes ne sont pas autochtones*, c'est-à-dire originaire de la région. Environ deux tiers le sont, on dé-

nombre ainsi 1 501 espèces de plantes indigènes dont 132 espèces indigènes disparues [RE] au cours du xx^e siècle (8,8 %) et 10 autres espèces présumées disparues [CR*] en l'état actuel des connaissances.

Nombre d'espèces de plantes vasculaires par catégories de menaces UICN dans les Hauts-de-France (Source : CBNBL 2019)



Spiranthe d'été
Spiranthes aestivalis
(Crédit : D. Puddu)



L'évaluation menée pour l'élaboration de la Liste rouge régionale a permis de recenser 200 espèces indigènes menacées ([CR*] + [CR] + [EN] + [VU] = 13,3 %) dans les Hauts-de-France et 979 espèces ([NT] + [LC] = 65 %) qui ne présentent pas de menace actuellement.

Ce qu'il faut en penser

En comparaison avec le niveau national, la flore vasculaire des Hauts-de-France est proportionnellement plus menacée, 8,4 % pour la flore vasculaire métropolitaine contre 13,3 % dans les Hauts-de-France.

Historiquement, les pressions les plus intenses ont été générées par les aménagements concomitants à la Révolution industrielle depuis le ^{xix}^e siècle (forte urbanisation, aménagements industriels, voies de communication, etc.). À partir de la seconde moitié du ^{xx}^e siècle, les menaces sont davantage liées aux mutations des modes de production agricole (déprise, intensification, assèchement des zones humides) et ce sont alors les espèces messicoles et celles des prairies* maigres qui régressent le plus.

L'exemple du Spiranthe d'été *Spiranthes aestivalis* illustre ce propos. Autrefois observée dans les départements du Pas-de-Calais, de l'Aisne, de la Somme et de l'Oise, cette petite orchidée des prairies humides, des landes et des tourbières* n'a pas été revue, malgré des recherches minutieuses depuis 1985. Les dernières mentions de cette espèce sont localisées dans les marais arrière-littoraux de la plaine maritime picarde. La dernière citation de Jean-Roger Wattez fait état de quelques individus dans le marais de Cucq-Villiers (Pas-de-Calais). L'eutrophisation* des eaux et des sols, l'abandon du pâturage et des récoltes de foin et l'embroussaillage des marais sont les principales causes de disparition de cette espèce sur le territoire.

Enfin, des pressions plus récentes sont documentées pour certaines espèces végétales comme l'évolution des pratiques sylvicoles, les dépôts d'azote atmosphérique ou encore l'impact d'espèces animales exo-

Parfois, l'absence ou l'incomplétude des données ne permet pas de mener à bien l'évaluation, ainsi 190 espèces de flore vasculaire (12,7 %) sont catégorisées [DD] pour cause de « données insuffisantes ».

tiques envahissantes (ragondins et rats musqués par exemple). Les modifications climatiques en cours sont également susceptibles d'aggraver le risque d'extinction de nombreuses espèces, notamment celles inféodées aux zones humides et aux milieux aquatiques.

Les grands inventaires historiques menés à la fin du ^{xix}^e ou au début du ^{xx}^e siècles (exemple Masclef en 1886 ou bien l'abbé Godon en 1909) servent de référence notamment pour évaluer le rythme des disparitions sur une échelle de temps supérieure à celle de l'IUCN. Avec 132 espèces disparues sur cette période, le rythme de disparition est supérieur à une espèce par an.

Le Conservatoire botanique national de Bailleul a complété l'analyse de la flore régionale initiée à travers les Listes rouges régionales par une hiérarchisation des enjeux de conservation grâce à une analyse multicritère², plus adaptée à une échelle régionale ou infra-régionale. La hiérarchisation réalisée a mis en évidence 402 taxons* à enjeux de conservation significatifs pour les Hauts-de-France, soit un peu plus de 26 % des taxons indigènes recensés. Toutes les espèces menacées des Hauts-de-France figurent dans la liste des 402 taxons à enjeux de conservation auxquels s'ajoutent 286 taxons jugés non menacés suivant la méthode IUCN ([NT], [LC] ou [DD]). L'étude des milieux de vie des taxons à enjeux de conservation a mis en évidence l'importance de certains milieux dans la région. En effet, les zones humides et les milieux littoraux présentent les plus fortes proportions de taxons à enjeux de conservation parmi la flore qui les caractérise (environ 43 %).

En savoir plus

¹UICN France, 2018. Guide pratique pour la réalisation de Listes rouges régionales des espèces menacées - Méthodologie de l'UICN & démarche d'élaboration. Seconde édition. Paris, France.

www.uicn.fr/Listes-rouges-regionales.html

²Blervaque L. & al., 2017. Hiérarchisation des enjeux de conservation pour la flore vasculaire des Hauts-de-France. Notice méthodologique, bilan et perspectives. Conservatoire botanique national de Bailleul. 45 p. + annexes. Bailleul.

Centre régional de phytosociologie agréé Conservatoire botanique national de Bailleul, 2019 - Liste des plantes vasculaires (Ptéridophytes et Spermatophytes) citées dans les Hauts-de-France et en Haute-Normandie. Référentiel taxonomique et référentiel des statuts. Version 3.1. DIGITALE (Système d'information floristique et phytosociologique) [Serveur]. Bailleul : Centre régional de phytosociologie agréé Conservatoire botanique national de Bailleul, 1994-2019 (Date d'extraction : 19/04/2019).

Hauguel, J.-C. & Toussaint, B. (coord.), 2019. La Liste rouge des espèces menacées en Hauts-de-France : Flore vasculaire et bryophytes. Conservatoire botanique national de Bailleul. Brochure éditée avec le soutien de l'Union européenne, de l'État (DREAL Hauts-de-France), du Conseil régional des Hauts-de-France et des Conseils départementaux de l'Aisne, du Nord, de l'Oise, du Pas-de-Calais et de la Somme, 36 p.

Toussaint, B. & Hauguel, J.-C. (coord.), 2019. Inventaire de la flore vasculaire des Hauts-de-France (Ptéridophytes et Spermatophytes) : raretés, protections, menaces et statuts. Version n°1c / mai 2019. Conservatoire botanique national de Bailleul, avec la collaboration du Collectif botanique des Hauts-de-France. 43 p. : <https://www.cbnbl.org/liste-rouge-flore-menacee-hauts-france>

Union internationale pour la conservation de la nature : <https://uicn.fr/>

UICN France, FCBN, AFB & MNHN, 2018. La Liste rouge des espèces menacées en France - Chapitre Flore vasculaire de France métropolitaine. Paris, France.

Sites internet

- Liste rouge flore France, UICN : <https://uicn.fr/wp-content/uploads/2019/01/liste-rouge-de-la-flore-vasculaire-de-france-metropolitaine.pdf>

* : cf. glossaire